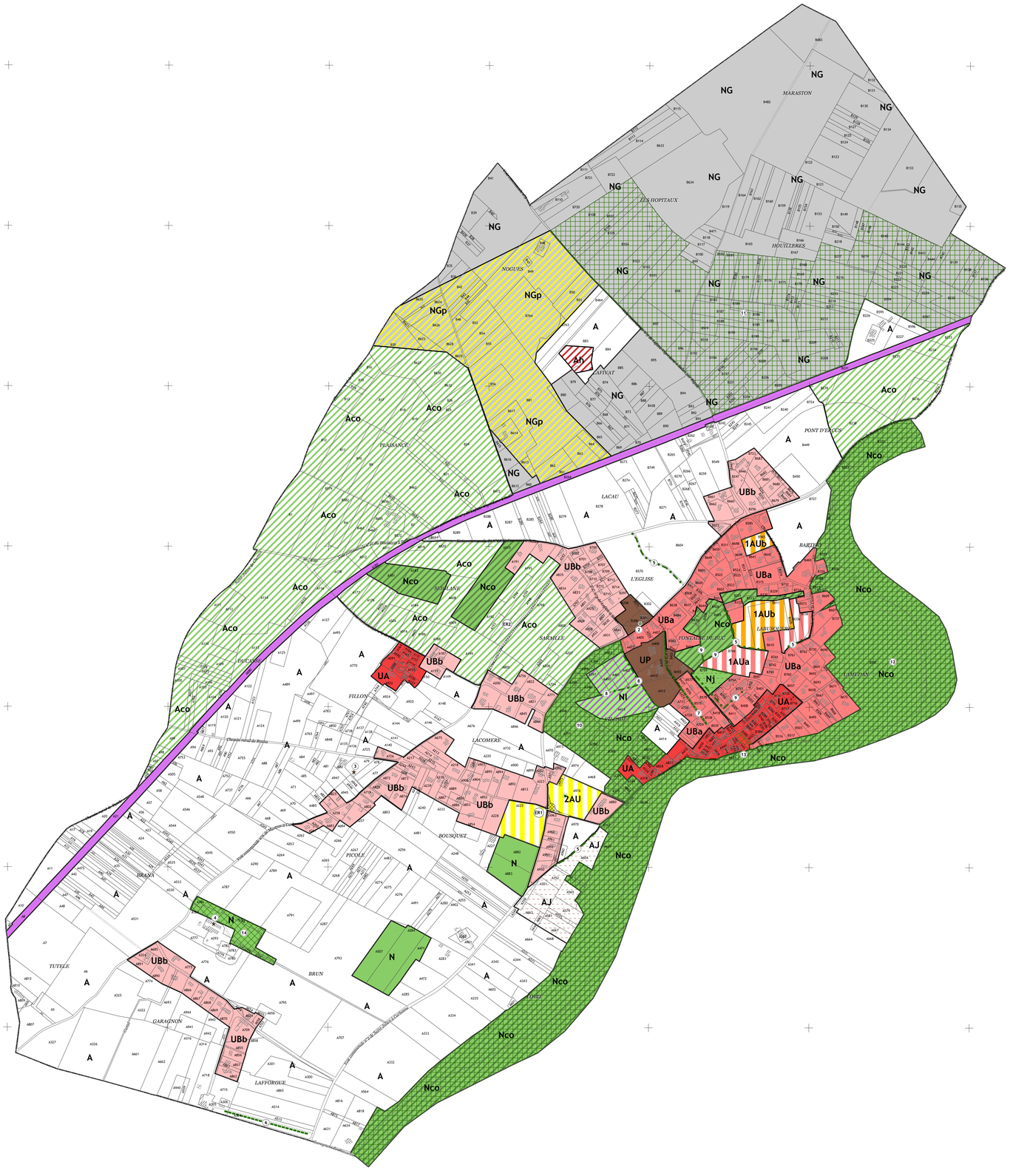

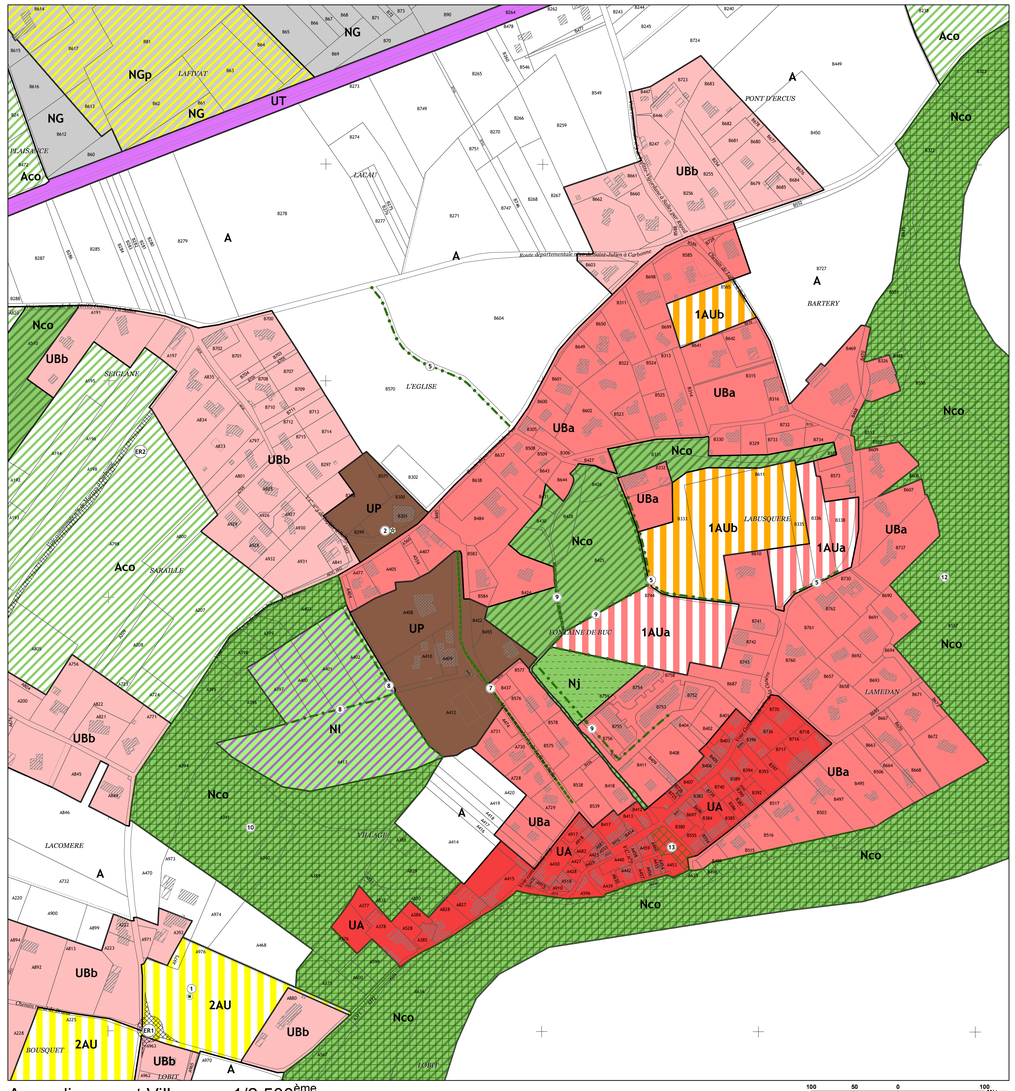

Agrandissement Village au 1/2 500ème

n°	Description
1	Arbre isolé
2	Groupe de platanes
3	Ancien séchoir à tabac
4	Ecuries du château de Sardac
5	Alignement d'arbres
6	Alignement d'arbres : chemin du Baron
7	Alignement d'arbres : allée des platanes
8	Canaux et ripisylve associée (La Busquère)
9	Haies
10	Bois du Commandeur
11	Corridors écologiques à restaurer après exploitation des gravières
12	Bords de Garonne
13	Espace vert : "Le Bouqué"
14	Parc du château de Sardac

3a Plan Local d'Urbanisme

Salles sur Garonne

Zonage réglementaire

Projet arrêté le 10/04/2017

Enquête publique du 25/09/2017 au 27/10/2017

Zonage réglementaire

- UA - Zone urbaine (Noyau urbain ancien)
- UBa - Zone urbaine (Extension du noyau ancien entre la RD10 et la Garonne)
- UBb - Zone urbaine (Extension du noyau ancien au delà de la RD10)
- UP - Zone urbaine (Equipements publics)
- UT - Zone urbaine (Infrastructures de transports)
- 1AUa - Zone à urbaniser ouverte à court terme (avant 2020)
- 1AUb - Zone à urbaniser ouverte à moyen terme (entre 2020 et 2030)
- 2AU - Zone à urbaniser ouverte après révison ou modification du P.L.U.
- A - Zone agricole
- Ah - Zone agricole : STECAL à vocation d'hébergement lié aux activités du haras
- AJ - Zone agricole - "Jardins du Volvestre"
- Aco - Zone agricole à vocation de réservoir ou corridor écologique
- N - Zone naturelle
- Nco - Zone naturelle à vocation de réservoir ou corridor écologique
- Nl - Zone naturelle à vocation de loisirs
- Nj - Zone naturelle à vocation de jardins familiaux
- NG - Zone naturelle d'exploitation de gravières
- NGp - Zone naturelle d'exploitation de gravières - secteur pouvant accueillir un parc photovoltaïque

Prescriptions localisées

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Prescriptions linéaires

- Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Prescriptions surfaciques

- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Elément de paysage à protéger ou à mettre en valeur
- Emplacement réservé

100 50 0 100 200 300 Mètres

1 : 5 000

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93

Cartouche : les chiffraisons en noir correspondent aux coordonnées métrique du Lambert CC43 associé au système géodésique français RGF93. Les chiffraisons en bleu correspondent aux coordonnées métrique du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93